

Province de Québec  
**Municipalité de Barnston-Ouest**

Procès-verbal de la séance ordinaire des membres du conseil de la Municipalité de Barnston-Ouest, tenue le 3 décembre 2012, à 19h34, à la salle du Centre Communautaire sise au 2081 chemin Way's Mills à Barnston-Ouest, à laquelle sont présent(e)s les conseiller(ère)s:

Monsieur Johnny Pizar,  
Monsieur Richard D'Amour,                      Monsieur Serge Tremblay,  
Madame Julie Grenier,                              Monsieur Jean-Pierre Pelletier

Absence :      Monsieur Robert Coppenrath

*Formant quorum sous la Présidence de madame la Maire Ghislaine Leblond.*

*Madame Sonia Tremblay, agit en tant que secrétaire.*

---

*Il est ordonné par résolution du conseil ce qui suit:*

**1) Ouverture de la séance ordinaire du 3 décembre 2012**

Madame la Maire souhaite la bienvenue, et après avoir constaté qu'il y a quorum, ouvre la séance à 19h34.

12 12 228

**2) Adoption de l'ordre du jour du 3 décembre 2012**

**Il est proposé par la conseillère Julie Grenier,  
Appuyé par le conseiller Jean-Pierre Pelletier, et il est résolu;**

**Que l'ordre du jour du 3 décembre 2012, soit adopté tel que présenté en y ajoutant le point suivant :**

11.1. Avis de motion - Règlement #239-2012, Règlement fixant le taux de taxe pour l'année 2013

- 1.- **Ouverture**  
**Mot de bienvenue du maire**
- 2.- **Adoption de l'ordre du jour**
3. **Adoption des procès-verbaux des séances ordinaires du 1<sup>er</sup> octobre 2012 et du 5 novembre 2012**
- 4.- **Première période de questions**
- 5.- **Suivi de la dernière assemblée**
  - 5.1. Avis de motion - Projet de règlement #238-2012, Règlement relatif à l'administration et à la gestion des événements spéciaux
  - 5.2. Éléments de réflexion sur l'utilisation et la location du centre communautaire de Way's Mills
    - 5.2.1. Projet de contrat et grille tarifaire pour la location du centre communautaire
    - 5.2.2. Projet de politique sur l'utilisation et la location des espaces du centre communautaire
  - 5.3. Mandat général – Services professionnels pour l'année 2013 (Therrien, Couture, avocats)
  - 5.4. Contrat d'entretien et de soutien des applications PG Solution (système comptable)
  - 5.5. Résolution autorisant la prolongation de l'entente avec la MRC portant sur la gestion de la collecte sélective sur le territoire de la MRC de Coaticook
- 6.- **Correspondance**
  - 6.1. **Demandes d'aide financière, d'appui**
    - 6.1.1. Fondation des maladies du cœur – Secteur de Coaticook
    - 6.1.2. Action Saint-François
    - 6.1.3. La Bibliothèque et Salle d'Opéra Haskell
    - 6.1.4. Opération Nez-rouge
  - 6.2. **Budget 2013**
    - 6.2.1. Nathalie Corbeil (MRC) – Soutien PG Budget 2013

- 6.3. **Divers**
- 6.3.1. La culture comme préoccupation citoyenne + Info Patrimoine religieux
  - 6.3.2. Mentorat et formation pour la Directrice générale
  - 6.3.3. Comptabilité – fin d’années des paies
  - 6.3.4. Remerciements offerts à Manon Bergeron
  - 6.3.5. Tableau indicateur de vitesse – Sûreté du Québec
  - 6.3.6. Ressourcerie des Frontières – Achat de groupe de dépliants
  - 6.3.7. PC Expert – soumission disque externe pour sauvegarde
  - 6.3.8. Comité forêt de Barnston-Ouest
  - 6.3.9. Invitation Manger - Rire – Courir
  - 6.3.10. Démission du conseiller #3, Monsieur Robert Coppenrath
  - 6.3.11. Service de dépôt direct (CIBC) et service de paie par Ceridian
- 7.- **Rapport de madame la Maire et des conseillers**
- 7.1. Rapport des activités à la MRC de Coaticook et autres comités par madame la Maire
  - 7.2. Rapport des conseillers
- 8.- **Rapport de l'inspecteur municipal et voirie**
- 8.1 Dépôt du rapport mensuel
- 9.- **Rapport de la secrétaire-trésorière**
- 9.1 Dépôt du rapport mensuel de l’inspecteur en bâtiment et environnement
  - 9.2 Dépôt du rapport mensuel de la directrice générale
  - 9.3 Dépôt du rapport trimestriel au 15 octobre 2012 - explication
- 10.- **Trésorerie**
- 10.1 Dépôt des listes : comptes payés, dépenses incompressibles et comptes à payer
- 11.- **Divers**
- 11.1. Avis de motion – Projet de règlement # 239-2012, Règlement fixant le taux de taxe pour l’année 2013
- 12.- **Deuxième période de questions**
- 13.- **Levée de la séance ordinaire**

**Adoptée à l’unanimité**

12 12 229

**3) Adoption des procès-verbaux des séances ordinaires du 1<sup>er</sup> octobre 2012 et du 5 novembre 2012**

**Il est proposé par le conseiller Johnny Pizar  
Appuyé par le conseiller Jean-Pierre Pelletier, et il est résolu;**

***Que les procès-verbaux des séances ordinaires du 1<sup>er</sup> octobre 2012 et du 5 novembre 2012, soient adoptés tels que présentés.***

**Adoptée à l’unanimité**

**4) 1<sup>ere</sup> PÉRIODE DE QUESTIONS**

- L’AFEAS de Barnston remercie le conseil municipal quant à l’appui offert en décrétant le 8 décembre 2012 «Journée contre l’intimidation».
- Information complémentaire d’un citoyen portant sur le comité forêt de Barnston-Ouest.

12 12 230

**5.1) Avis de motion - Projet de règlement #238-2012, Règlement relatif à l’administration et à la gestion des événements spéciaux et dispense de lecture**

Avis de motion est donné par le conseiller Johnny Pizar qu’à une prochaine séance de ce conseil, un règlement relatif à l’administration et à la gestion des événements spéciaux soit présenté pour fin d’adoption, tel qu’amendé.

Une demande de dispense de lecture de ce règlement lors de son adoption est faite en même temps que le dépôt du présent avis de motion. Une copie dudit règlement est remise aux membres du conseil.

**5.2) Éléments de réflexion sur l'utilisation et la location du centre communautaire de Way's Mills**

12 12 231

**5.2.1. Projet de contrat et grille tarifaire pour la location du centre communautaire**

**ATTENDU** qu'il a été convenu d'adopter le contrat et la grille tarifaire du centre communautaire et la politique sur l'utilisation et la location des espaces du centre communautaire séparément ;

**ATTENDU** que les membres du conseil s'entendent sur le libellé du contrat et sur la grille tarifaire pour la location du centre communautaire ;

**Il est proposé par le conseiller Johnny Pizar,**  
**Appuyé par le conseiller Jean-Pierre Pelletier et il est résolu ;**

*Que le conseil municipal adopte le contrat ainsi que la grille tarifaire pour la location du centre communautaire.*

**Adoptée à l'unanimité**

**5.2.2. Projet de politique sur l'utilisation et la location des espaces du centre communautaire**

Ce point est reporté à la prochaine séance, car la rencontre devant établir la liste limitée des membres du Union Progressive Club n'a pas encore eue lieu.

12 12 232

**5.3) Mandat général – Services professionnels pour l'année 2013 (Therrien, Couture, avocats)**

**Il est proposé par le conseiller Serge Tremblay,**  
**Appuyé par le conseiller Richard D'Amour et il est résolu;**

*Que le conseil municipal autorise les représentants de la municipalité à recourir aux services du cabinet Therrien, Couture avocats S.E.N.C.R.L. au besoin pour la période du 1<sup>er</sup> janvier 2013 au 31 décembre 2013 selon les termes de l'offre de services datée du 21 septembre 2012.*

**Adoptée à l'unanimité**

12 12 233

**5.4) Contrat d'entretien et de soutien des applications PG Solutions (système comptable)**

**Il est proposé par le conseiller Johnny Pizar,**  
**Appuyé par le conseiller Serge Tremblay et il est résolu ;**

*Que le conseil municipal accepte l'offre de renouvellement dudit contrat avec PG Solutions pour l'année 2013 selon les termes de l'offre de service du 2 octobre 2012, celle-ci prévoyant une augmentation de 3% pour la prochaine année, le coût s'élevant entre 4 000 \$ et 4 500 \$.*

*Que la municipalité autorise la directrice générale à payer cette dépense.*

**Adoptée à l'unanimité**

**5.5) Résolution autorisant la prolongation de l'entente avec la MRC portant sur la gestion de la collecte sélective sur le territoire de la MRC de Coaticook**

**Gestion de la collecte sélective sur le territoire de la MRC de Coaticook**

**ATTENDU** que les municipalités rurales de la MRC de Coaticook se sont prévaluées, en mai 1998, des dispositions des articles 468 et suivants de la Loi des cités et villes (L.R.Q., c. C-19) et des articles 569 et suivants du Code municipal du Québec (L.R.Q., c. C-17.1) pour conclure une entente portant sur la gestion de la collecte sélective sur le territoire de la MRC de Coaticook ;

**ATTENDU** que la MRC de Coaticook fut alors habilitée à faire l'enlèvement, le transport et le dépôt définitif des matières recyclables résidentielles, institutionnelles, commerciales et industrielles pour les municipalités suivantes :

- Canton de Barford ;
- Canton de Barnston ;
- Barnston-Ouest ;
- Compton ;
- Compton-Station ;
- Dixville ;
- East Hereford ;
- Martinville ;
- Saint-Herménégilde ;
- Saint-Malo ;
- Saint-Venant-de-Paquette ;
- Canton de Sainte-Edwidge-de-Clifton ;
- Stanstead-Est ;

**ATTENDU** que l'entente fut modifiée par addenda en juin 2005 afin d'y inclure la Ville de Waterville ;

**ATTENDU** qu'en vertu de l'article 3.1 de l'entente, celle-ci était d'une durée initiale de 15 ans, soit jusqu'au 20 mai 2013 ;

**ATTENDU** que la MRC s'est départie de ses équipements pour effectuer la collecte en janvier 2011 ;

**ATTENDU** que le mandat de procéder au transport et à la collecte des matières recyclables fut confié à Stanley & Dany Taylor Transport Inc. (ci-après Taylor) en vertu d'un appel d'offres public ;

**ATTENDU** que la durée initiale du contrat avec Taylor est du 1<sup>er</sup> janvier 2011 au 31 décembre 2013 ;

**ATTENDU** qu'une option de renouvellement jusqu'au 31 décembre 2015 est également possible, avec un prix déjà connu ;

**ATTENDU** qu'en vertu de l'article 3.2, l'entente des municipalités locales avec la MRC se renouvellera pour une période additionnelle de cinq (5) ans et ainsi de suite de cinq (5) ans en cinq (5) ans à sa date anniversaire à moins d'un avis écrit au moins six (6) mois avant la fin conformément à l'article 11.2 ;

**ATTENDU** que le prix obtenu par la MRC pour la période du 1<sup>er</sup> janvier 2014 au 31 décembre 2015 est avantageux ;

**ATTENDU** que le Plan de gestion des matières résiduelles de la MRC de Coaticook est en révision ;

**POUR CES MOTIFS,**

**Il est proposé par le conseiller Johnny Pizar,**  
**Appuyé par le conseiller Jean-Pierre Pelletier,**

**IL EST RÉSOLU** d'informer la MRC que la municipalité de Barnston-Ouest désire prolonger l'entente signée avec la MRC portant sur la gestion de la collecte sélective sur le territoire de la MRC de Coaticook et ce, jusqu'au 31 décembre 2015 inclusivement.

**Adoptée à l'unanimité**

**6.1.1) Fondation des maladies du cœur – Secteur de Coaticook**

Ce point est reporté à la séance ordinaire du conseil de janvier 2013.

12 12 235

**6.1.2) Action Saint-François**

**ATTENDU** que les membres du conseil ont pris connaissance de ladite demande écrite, datant du 15 novembre dernier ;

**ATTENDU** que le budget alloué en don et subvention 2012 est déjà épuisé ;

**POUR CES MOTIFS, IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ ;**

*Que les membres du conseil ne participeront pas financièrement à cette demande cette année.*

**Refusée à l'unanimité**

**6.1.3) La Bibliothèque et Salle d'Opéra Haskell**

Ce point est reporté à la séance ordinaire du conseil de janvier 2013.

12 12 236

**6.1.4) Opération Nez rouge**

**Il est proposé par le conseiller Johnny Pizar,**  
**Appuyé par le conseiller Jean-Pierre Pelletier et il est résolu ;**

*Que la municipalité accepte de verser la somme de 50\$ à titre d'aide financière à l'organisme.*

**Adoptée à l'unanimité**

12 12 237

**6.2.1) Nathalie Corbeil (MRC) – Soutien PG Budget 2013**

**ATTENDU** que la directrice générale est en attente pour obtenir une formation du système comptable ;

**ATTENDU** que les prévisions budgétaires 2013 doivent être entrées dans le système comptable avant le début de la nouvelle année ;

**ATTENDU** que des démarches ont été faites, auprès de Nathalie Corbeil, comptable à la MRC de Coaticook, afin d'aider la directrice générale ;

**ATTENDU** que Madame Corbeil a accepté de venir aider la directrice générale de la municipalité moyennant des frais de 25\$ de l'heure ;

**À CES CAUSES,**

**Il est proposé par le conseiller Serge Tremblay,**  
**Appuyé par le conseiller Richard D'Amour et il est résolu ;**

*Que le conseil municipal autorise la directrice générale à recourir aux services de Nathalie Corbeil, comptable à la MRC de Coaticook, pour effectuer l'entrée des prévisions budgétaires 2013 dans le système comptable.*

**Adoptée à l'unanimité**

### **6.3.1) La culture comme préoccupation citoyenne + Info Patrimoine religieux**

Pour faire suite à la demande du député de Saint-François, les membres du conseil municipal discutent des préoccupations citoyennes quant à la culture dans Barnston-Ouest. Monsieur Jean-Pierre Pelletier rédigera un résumé de celles-ci à l'intention du député.

12 12 238

### **6.3.2) Mentorat et formation pour la Directrice générale**

**ATTENDU** que la directrice générale a présenté aux membres du conseil deux formules de mentorat lui permettant d'acquérir les notions essentielles à l'exercice de ses fonctions ;

**ATTENDU** que le conseil municipal a analysé les deux formules et proposé l'utilisation du logiciel Skype afin de réduire les frais de déplacement ;

**À CES CAUSES,**

**Il est proposé par le conseiller Johnny Pizar,**

**Appuyé par la conseillère Julie Grenier et il est résolu ;**

*Que le conseil municipal accepte la formule de mentorat comprenant une banque d'heure de 70 heures maximum, les frais horaire du mentor de 30\$ de l'heure ainsi que les frais reliés au déplacement.*

Adoptée à l'unanimité

12 12 239

### **6.3.3) Comptabilité – fin d'année des paies**

**ATTENDU** que la secrétaire-trésorière adjointe a demandé, à la firme comptable RCGT, une offre de service afin de réaliser la préparation des T4 et des relevés 1 pour l'année 2012 ;

**ATTENDU** que RCGT a soumis une offre de service à la municipalité en date du 28 novembre 2012 à cet effet ;

**À CES CAUSES,**

**Il est proposé par le conseiller Johnny Pizar,**

**Appuyé par le conseiller Richard D'Amour et il est résolu ;**

*Que la municipalité accepte de défrayer les coûts reliés à la préparation des T4 et des relevés 1 des employés de la municipalité par la firme RCGT. Ces coûts s'élèveraient entre 550\$ et 650\$, pour l'année 2012.*

*Que la municipalité autorise la directrice générale à payer cette dépense.*

Adoptée à l'unanimité

12 12 240

### **6.3.4) Remerciements offerts à Manon Bergeron**

**ATTENDU** que Madame Manon Bergeron a occupé le poste de directrice générale et secrétaire-trésorière de la municipalité de Barnston-Ouest pendant près de 10 ans ;

**À CES CAUSES,**

**Il est proposé par le conseiller Johnny Pizar,**

**Appuyé par la conseillère Julie Grenier et il est résolu ;**

*Que la municipalité offre, à Manon Bergeron, un certificat cadeau détente en guise de remerciements pour toutes ces années de services rendus.*

Adoptée à l'unanimité

### **6.3.5) Tableau indicateur de vitesse – Sûreté du Québec**

La Sûreté du Québec offre aux municipalités de la MRC de Coaticook l'opportunité de réserver un tableau indicateur de vitesse. Cet outil est utilisé afin de sensibiliser les automobilistes au respect des limites de vitesse prescrites.

Il est proposé, par le conseil municipal, de réserver le tableau indicateur de vitesse de la Sûreté du Québec pour le printemps 2013 et de l'installer à certains endroits stratégiques de la municipalité.

12 12 241

### **6.3.6) Ressourcerie des Frontières – Achat de groupe de dépliants**

**ATTENDU** que la Ressourcerie des frontières a fait parvenir une demande ayant comme objet la participation de la municipalité à un groupe d'achat pour l'impression de dépliants ;

**ATTENDU** que ce dépliant permettra aux citoyens de la municipalité de mieux connaître les services offerts par l'organisme ;

**À CES CAUSES,**

**Il est proposé par le conseiller Jean-Pierre Pelletier,  
Appuyé par le conseiller Johnny Pizar et il est résolu ;**

*Que la municipalité participe au groupe d'achat pour l'impression de dépliants.*

*Que la municipalité autorise la directrice générale à passer une commande de 500 dépliants bilingues auprès de la Ressourcerie des frontières, cette dernière étant responsable du groupe d'achat.*

Adoptée à l'unanimité

12 12 242

### **6.3.7) PC Expert – soumission disque externe pour sauvegarde**

**ATTENDU** qu'une sauvegarde hebdomadaire des données est nécessaire afin de protéger les dossiers informatiques de la municipalité ;

**ATTENDU** qu'une soumission a été demandée à PC Expert pour l'achat d'un disque dur externe pour sauvegarde ;

**ATTENDU** que PC Expert offre de fournir à la municipalité le disque dur externe au coût de 79\$ ainsi que l'installation, la configuration et une formation quant à l'utilisation du système pour un coût de 138\$, plus les taxes applicables ;

**À CES CAUSES,**

**Il est proposé par le conseiller Jean-Pierre Pelletier,  
Appuyé par le conseiller Johnny Pizar et il est résolu ;**

*Que la municipalité autorise la directrice générale à faire l'achat d'un disque dur externe pour sauvegarde au montant de 79\$ et requiert les services de PC Expert pour l'installation, la configuration et la formation quant à l'utilisation du système au coût de 138\$, plus les taxes applicables.*

Adoptée à l'unanimité

12 12 243

### **6.3.8) Comité forêt de Barnston-Ouest**

**Il est proposé par le conseiller Johnny Pizar,  
Appuyé par le conseiller Jean-Pierre Pelletier et il est résolu;**

*Que la Municipalité accepte la proposition de la Fiducie de Recherches sur la Forêt des Cantons-de-l'Est telle qu'exprimée dans la communication de celle-ci en date du 12 novembre, à l'effet que la Fiducie entreprenne un inventaire écologique et scientifique sur le terrain Ball Brook au courant de l'été 2013, inventaire dont les résultats complets seront communiqués à la Municipalité.*

*C'est seulement après avoir pris connaissance de cette étape que la Municipalité décidera si elle désire poursuivre l'expérience.*

*De faire parvenir une copie conforme de la présente résolution à Monsieur Benoît Truax.*

**Adoptée à l'unanimité**

**6.3.9) Invitation Manger – Rire – Courir**

Transmission, aux membres du conseil, de l'invitation de Québec en forme à participer à une session de sensibilisation portant sur «Les environnements favorables aux saines habitudes de vie» qui se tiendra le 14 février 2013.

**6.3.10) Démission du conseiller #3, Monsieur Robert Coppenrath**

Le conseil municipal prend acte de la démission du conseiller #3, Monsieur Robert Coppenrath.

Aucune élection partielle n'aura lieu, car il reste moins d'un an avant la tenue d'une élection générale et ce en vertu de l'article 337 de la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités* (L.R.Q., c. E-2.2)).

12 12 244

**6.3.11) Service de dépôt direct (CIBC) et service de paie par Ceridian**

**ATTENDU** que le conseil a mandaté la directrice générale de recueillir toutes les informations nécessaires quant aux services de paie et de dépôt direct ;

**ATTENDU** que l'estimation des coûts du service de paie offert par Ceridian s'élève à 1 134.84\$ annuellement pour les employés réguliers et à 349.66\$ annuellement pour l'inspecteur en bâtiment ;

**ATTENDU** que l'estimation des coûts pour le service de dépôt direct offert par la Banque CIBC s'élève mensuellement à environ 60\$ ;

**POUR CES MOTIFS, IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ ;**

*Que les membres du conseil rejettent les offres de services présentées par Ceridian et la Banque CIBC.*

**Adoptée à l'unanimité**

**7.1) Rapport de madame la Maire, rapport des activités à la MRC de Coaticook, et autres**

Madame la maire fait part au conseil de ses diverses activités.

**7.2) Rapport des conseillers**

Les conseillers énumèrent leurs activités du mois.

**8.1) Rapport de l'inspecteur municipal et de voirie**

Dépôt du rapport mensuel de l'inspecteur pour le mois de novembre 2012

**9.1) Rapport de l'inspecteur en bâtiment et environnement**

Dépôt du rapport mensuel de l'inspecteur pour le mois de novembre 2012.



**9.2) Rapport de la directrice générale et secrétaire-trésorière adjointe**

Aucun

**9.3) Rapport trimestriel au 15 octobre 2012**

Les corrections demandées par les membres du conseil ont été faites et le rapport trimestriel leur est déposé avec les corrections.

12 12 245

**10.1) Dépôt des listes : comptes payés, dépenses incompressibles et comptes à payer.**

**ATTENDU** que la secrétaire-trésorière a remis aux membres du conseil les listes détaillées des comptes payés, des dépenses incompressibles et des comptes à payer, à savoir :

A) Comptes payés au 5 novembre- #12-11-226	47 838.26\$
B) Dépenses incompressibles	4 206.30\$
C) Salaires novembre	17 687.27\$
D) Comptes à payer au 3 décembre 2012	90 902.38\$

**ATTENDU** que la secrétaire-trésorière met à la disposition du conseil municipal toutes les factures relativement à B, C et D;

**À CES CAUSES,**

**Il est proposé par la conseillère Julie Grenier,**

**Appuyé par le conseiller Richard D'Amour et il est résolu;**

D'approuver les comptes tels que décrits dans lesdites listes, pour un montant de 90 902,38 \$, d'en autoriser leur paiement conformément aux autorisations des dépenses, et en conséquence une telle approbation vaut pour chacune des dépenses.

**Adoptée à l'unanimité.**

12 12 246

**11) Avis de motion – Règlement #239-2012 fixant le taux de taxation pour l'année 2013**

Avis de motion est donné par le conseiller Serge Tremblay qu'à une séance extraordinaire de ce conseil, un règlement fixant le taux de taxation pour l'année 2013 soit présenté pour fin d'adoption.

**12) 2<sup>e</sup> PÉRIODE DE QUESTIONS**

Rien à signaler.

12 12 247

**13) Levée de la séance ordinaire du 3 décembre 2012**

**IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ ;**

*Que la séance ordinaire du conseil municipal soit levée, il est 21h30.*

**Adoptée à l'unanimité**

\_\_\_\_\_  
MAIRE

\_\_\_\_\_  
DIRECTRICE GÉNÉRALE, SEC.-TRES.